

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

**DECISION DU PRESIDENT N° 32/2024**

**OBJET :** OCTROI DES SUBVENTIONS DE MOINS DE 23 000 € POUR LES ASSOCIATIONS, AU TITRE DE L'ANNÉE 2024 DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS POLITIQUE DE LA VILLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

Le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (C.A.M.V.S),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des Citoyens dans leurs relations avec l'Administration ;

VU les statuts en vigueur de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2023 6 34.185 du 18 octobre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil Communautaire au Président ;

VU la délibération du 25 mars 2024 approuvant le Contrat de Ville 2024-2030 de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine qui devient le projet stratégique de la Communauté d'Agglomération en matière de Politique de la Ville ;

VU les avis du groupe de travail « attribution des subventions Contrat de Ville », en date du 4 mars 2024 ;

**CONSIDERANT** que les projets financés s'inscrivent dans le cadre général défini dans l'appel à projet, et, tiennent compte des enjeux et besoins du territoire en fonction des compétences de chaque acteur territorial concerné, et qu'ils recherchent la complémentarité avec des actions existantes afin de favoriser les partenariats entre les associations et les projets ;

**CONSIDERANT** les axes prioritaires du Contrat de Ville indiqués dans un appel à projet auquel les associations ou d'autres organismes ont répondu ;

**CONSIDERANT** que les subventions attribuées pour le soutien au lien social, à la santé, à l'insertion par le développement économique, à l'éducation, à la culture et aux sports s'inscrivent dans les axes prioritaires du Contrat de Ville ;

**DECIDE**

**Article 1er : D'ATTRIBUER** des subventions, pour l'année 2024, aux organismes figurant aux tableaux ci-dessous :

## EDUCATION

<b>NOM DE L'ASSOCIATION</b>	<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>Montant alloué</b>
AES	Passerelle pour la coéducation Lien avec la cité éducative	4 000,00 €
AES	Tremplin d'accès à la formation, aux études et aux stages	2 000,00 €
Asso Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)	Mise en place d'actions sur l'orientation et la lutte contre le décrochage scolaire	2 000,00 €
Almancia	Prévention du harcèlement et persévérance scolaire CP	7 000,00 €
Arc en ciel théâtre forum	Lutte contre le harcèlement scolaire une affaire de Tous	6 000,00 €
CIDFF	Egalité filles/garçons	4 000,00 €
Collège Doisneau	Mille métiers une orientation	2 000,00 €
Collège Doisneau	La glisse à Doisneau	4 500,00 €
CSF Melun	Accompagnement éducatif et scolaire	2 500,00 €
Entraide scolaire amicale	Mentorat pour les enfants	3 000,00 €
PATT'ATTRAP	La médiation par l'animal	4 000,00 €
Pimm's	Accompagnement parents	2 500,00 €
Réseau canopé	Printemps des cités éducatives 77	4 000,00 €
Collège Capucins	Fonds de mutualisation Cité éducative	15 000,00 €

## SPORT/CULTURE

<b>NOM DE L'ASSOCIATION</b>	<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>Montant alloué</b>
Association 59760	Et toi en 2024 ?	3 385,00 €
Atelier Amasco	Animation d'une semaine d'ateliers ludiques	3 000,00 €
Collège Elsa Triolet	Engagement à l'ouverture des possibles	4 800,00 €
Compagnie des marlins	Projet théâtre et arts plastiques	3 500,00 €
Compagnie émoi	Créer c'est résister	10 000,00 €
CSF Dammarie Lès Lys	Art, culture et citoyenneté avec les jeunes	3 000,00 €
Danse académie	Ici ailleurs	5 000,00 €

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal administratif de Melun.*

Fleurs du lys	Les ingénieurs du Lys	2 000,00 €
Football club de Dammarie	Foot en société	5 000,00 €
Grands Yeux Grandes Oreilles	PDV Melun 2024	6 500,00 €
Le Mée sport tennis	Fête le mur	5 000,00 €
Le Panorama	Melun Val de Seine en scène	5 000,00 €
Mon œil sur terre	Atelier point de vue intergénérationnel à l'Almont	3 000,00 €
Planète science	Ramène ta science dans mon quartier	5 000,00 €
Planète science	Sensibilisation Atlas de la biodiversité	1 500,00 €
Silhouette	Double atelier cinéma (fais parler ton cours de l'autre côté des images)	4 000,00 €
Tranquille dans ma ville	Les des "Lys" de l'écriture	2 000,00 €
Tranquille dans ma ville	Atelier artistique (réussite éducative)	2 500,00 €
UFOLEP	Ufo bike	3 000,00 €
UFOLEP	Ufo street	3 000,00 €
UFOLEP	Ufo kids	4 500,00 €

### LIEN SOCIAL PARENTALITE

<b>NOM DE L'ASSOCIATION</b>	<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>Montant alloué</b>
CSF Dammarie Lès Lys	Regards des femmes	4 000,00 €
Expressions de France	Parcours citoyen intergénérationnel	5 000,00 €
Les fleurs du lys	Les liens sociaux du Lys	2 000,00 €
La maison soleil	Lieu d'accueil	4 000,00 €
Les mots pour	Ateliers d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme	3 000,00 €
Les mots pour	Cours de français pour allophones	4 000,00 €
Les mots pour	Permanences d'écrivain public à DLL	5 000,00 €
L.Y.S.E.A	Salon de quartier	1 000,00 €
L.Y.S.E.A	Arc en ciel	2 000,00 €

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal administratif de Melun.*

L.Y.S.E.A	Table ouverte	2 000,00 €
L.Y.S.E.A	Epicerie sociale	9 000,00 €
Papoto	Les besoins fondamentaux du jeune enfant	2 000,00 €
Paroles de femmes le relais	Lutte contre les discriminations et les violences sexistes	7 000,00 €
Tranquille dans ma ville	Libérer la parole des parents	2 500,00 €
Tranquille dans ma ville	Accompagnement scolaire individualisé	8 000,00 €

### SANTE

<b>NOM DE L'ASSOCIATION</b>	<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>Montant alloué</b>
Coquelicots consultations	Point accueil écoute jeunes et familles	8 000,00 €
Planning familial	Prévention en santé sexuelle	7 250,00 €
Prévention Locale Santé de Melun	Actions de prévention et dépistage des maladies chroniques	4 000,00 €
UFOLEP	Tous en rose	6 000,00 €
UFOLEP	Toutes sportives	3 500 €
UFOLEP	Ufo Famille découverte	3 500 €

### EMPLOI/INSERTION

<b>NOM DE L'ASSOCIATION</b>	<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>Montant alloué</b>
AIPI	Action d'insertion par l'activité économique	10 000 €
AIPI	Faire connaître aux neets un métier en tension	5 407 €
AIPI	Journée découverte des métiers du bâtiment	3 487 €
Empreintes	Lancement d'une nouvelle activité	5 000,00 €
Football club de Melun	Accompagnement à l'emploi des jeunes vers le métier d'éducateur sportif	2 000,00 €
Ida y vuelta	Get up	4 000,00 €
MEIMVS	Jeunes Olympiques	5 000,00 €
MEIMVS	Aller vers (projet culturel)	5 000,00 €
ODE	« Osons le numérique »	3 000 €

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal administratif de Melun.*

**Article 2 : DE SIGNER**, ou son représentant, tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision,

**Article 3 : DE DIRE** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2024.

Fait à Dammarie-lès-Lys, le 02/04/2024

Accusé de réception

077-247700057-20240402-55374-AU-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

Publication ou notification : 2 avril 2024

Signé par le Président, Franck VERNIN

Le Président,



Franck Vernin